



AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

POUR L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE MISE À DISPOSITION D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE, EN VUE D'UNE EXPLOITATION ÉCONOMIQUE

PORT DE PLAISANCE DE SAINT-CAST

Le présent appel à candidatures vise à informer les opérateurs économiques intéressés, de la procédure de sélection mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, conformément à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, entrée en vigueur le 1er juillet 2017, relative à la propriété des personnes publiques, l'article L.2122-1-1 du code général de propriété des personnes publiques.

Concessionnaire : L'autorité contractante est la Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, 16 Rue de Guernesey – CS 10514 - 22005 Saint-Brieuc Cedex1, Gestionnaire du port de Saint-Cast. Pris en la personne de Monsieur le Président en qualité de représentant légal.

Autorité portuaire : Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Lieu : Port de plaisance à flot de Saint-Cast.

Objet : La Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor procède à une mise en concurrence préalable à l'octroi d'un contrat de mise à disposition d'une emprise du domaine public portuaire en vue de l'exploitation économique d'emplacements à flot dans le port de plaisance de Saint-Cast.

Durée du contrat de mise à disposition : 5 ans.

Les contrats prendront effet au 01/01/2025 jusqu' au 31/12/2029.

Détails et caractéristiques : 51 emplacements à flot au maximum sont concernés par cet avis de publicité dans le port de plaisance de Saint-Cast.

La présente consultation a été divisée en 51 lots distincts, répartis en 7 catégories, en fonction de la nature des lots et des activités limitativement autorisées, selon le détail spécifié ci-après :

- **Catégorie 1 : Location de navires** (voiliers et moteurs, hors catamaran)
Activités autorisées : gestion, location.
- **Catégorie 2 : Réparation navale** (voiliers et moteurs, hors catamaran)
Activités autorisées : chantier, maintenance et réparation.
- **Catégorie 3 : Bateau école** (moteurs, hors catamaran)
Activités autorisées : permis bateau et formation.
- **Catégorie 4 : Plongée** (hors catamaran)
Activités autorisées : découverte, formation.
- **Catégorie 5 : Club nautique** (voiliers, hors catamaran)
Activités autorisées : découverte, formation.

- **Catégorie 6 : Guide de pêche** (hors catamaran)
Activités autorisées : découverte, formation.
- **Catégorie 7 : Navire à Utilité Commerciale (NUC)** (hors catamaran)
Activités autorisées : promenade

Informations spécifiques : Les soumissionnaires pourront postuler pour un ou plusieurs lots.
La Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor ne sera pas tenue d'attribuer autant de contrats de mise à disposition que demandé par les candidats et pourra seule décider du nombre de contrats en fonction du projet présenté par les candidats.

Conditions de participation : Le dossier de consultation complet sera remis gratuitement aux soumissionnaires intéressés qui en feront la demande par mail à l'adresse : direction.ports@cotesdarmor.cci.fr
Le candidat est invité à fournir un dossier composé de toutes les pièces énumérées dans le règlement de consultation et strictement présenté comme spécifié dans ledit règlement dans les délais impartis.

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Les demandes de dossier et les demandes concernant la consultation pourront être adressées jusqu'à 10 jours maximum avant la date limite de remise des dossiers de candidature. La réponse sera transmise sous 5 jours à tout candidat ayant communiqué une adresse postale ou courriel valide.

Redevance : Cette dernière est fixée dans le règlement de la consultation.

Critères : Les propositions seront analysées au regard des critères mentionnés dans le règlement, et un contrat de mise à disposition sera délivrée au candidat retenu selon ces critères.

Date ultime de dépôt du dossier complet : 2 septembre 2024 à 12 heures à la Chambre de Commerce et d'industrie des Côtes d'Armor.

Modalités de dépôt de l'offre : Dépôt du dossier dématérialisé obligatoire, sur support physique électronique (clé USB), avec copie papier de sauvegarde, reçu complet avant la date et heure limite.

Le dossier de candidature devra être présenté sous enveloppe avec la mention :

ATTRIBUTION DES CONTRATS ACTIVITES ECONOMIQUES DU PORT DE SAINT-CAST
Lot n°.....
NE PAS OUVRIR.

L'enveloppe comportant le dossier devra elle-même être mise sous pli et sera adressée par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES COTES D'ARMOR
(ATTRIBUTION DES CONTRATS ACTIVITES ECONOMIQUES DU PORT DE SAINT-CAST)
16 Rue de Guernesey – CS 10514
22005 Saint-Brieuc Cedex1

Renseignements : Bureau du port de Saint-Cast - 22380 Saint-Cast Le Guildo
Contact : Mme RAIMBEAUX – virginie.raimbeaux@cotesdarmor.cci.fr - 02.96.81.04.43

Date de la publication du présent avis de mise en concurrence : le 18 juin 2024